

# CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT-JUST-SUR-DIVE

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU Vendredi 19 Août à 19H00

Convocation du 16 Août 2022

Présents: Benoît LEDOUX, Marie-Noëlle DUBOSC, Coralie NORSIC, Jean-Paul BAUGE, Jimmy SAINTON, Nicolas CHMIELINA, Bernard ROUX, Corine WAVRESKI.

Absents excusés : Patrick VAQUIER, Alain VILGRAIN, Johnny BEAUMONT

Pouvoir : Alain VILGRAIN donne pouvoir à Marie-Noëlle DUBOSC, Patrick VAQUIER donne pouvoir à Coralie NORSIC

Secrétaire : DUBOSC Marie-Noëlle

Affiché le : Mercredi 24 Août 2022

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 19 heure.  
Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de désigner un(e) secrétaire de séance.  
Le Conseil municipal désigne Marie-Noëlle DUBOSC secrétaire de séance.

### **1° - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité pour le poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié article 3 : recrutement d'un agent non titulaire ;

Vu les dispositions de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, article 3 – alinéa 1

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur le Maire annonce que la secrétaire contractuelle en poste va quitter ses fonctions à compter du 30 Septembre 2022, pour une prise de poste dans une autre commune.

Ayant déjà pris une partie de ses fonctions depuis le 16 Août 2022 et ne pouvant pas dépasser les 35 heures par semaine réglementaires, la secrétaire n'effectue que 12/24 heures par semaine, et cela jusqu'à son départ définitif.

Suite au départ de la secrétaire contractuelle à compter du 30 Septembre 2022 (préavis d'un mois), Monsieur le Maire expose également au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir le recrutement d'une secrétaire de mairie remplaçante.

La secrétaire contractuelle actuellement en poste a pris des congés au mois d'Août et elle sera également en charge de former la secrétaire remplaçante. La tenue du secrétariat, la mise à jour des dossiers en cours et la formation d'un nouvel agent ne peuvent être réalisées par le seul agent contractuel de la collectivité, sur 12 heures par semaine.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au conseil municipal de créer, à compter du 29 Août 2022, un emploi non permanent sur le grade de d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe dont la durée hebdomadaire de service est de 18/35ème et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 1 mois suite à un accroissement temporaire d'activité du secrétariat de mairie.

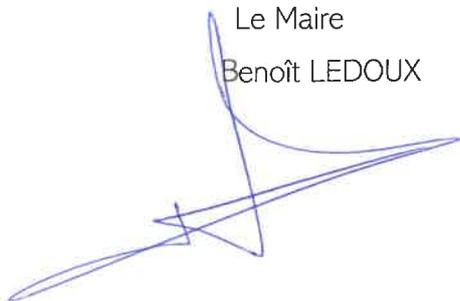
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe pour effectuer les missions de secrétaire de mairie suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 18/35ème, à compter du 29 Août 2022 pour une durée maximale de 1 mois sur une période.
- De donner son accord pour le recrutement d'un agent contractuel et approuve le contrat à durée déterminée correspondant. La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 387 et à l'indice majoré 354, soit l'échelon 4 à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 12 article 6413 du budget primitif 2022, les crédits sont inscrits au budget.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener les démarches nécessaires et signer ledit contrat ainsi que toutes autres pièces nécessaires à cette décision.

La séance du conseil municipal se clôture à 19 heures et 30 minutes.

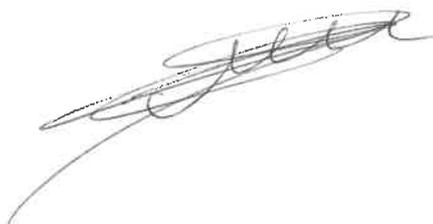
Le Maire

Benoît LEDOUX

A blue ink signature of Benoît LEDOUX, consisting of a large, stylized 'B' and 'L'.

Le Secrétaire

Marie-Noëlle DUBOSC

A blue ink signature of Marie-Noëlle DUBOSC, featuring a cursive style with a prominent 'M' and 'D'.